

RELATIONNISTES DE LA POLICE

OSTIE DE JUSTIFICATEURS DE LA RÉPRESSION CAPITALISTE !

La Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC-Montréal) entreprend une campagne de ciblage des ostie de crosseurs capitalistes qui pourrissent tout, partout. Parce qu'il ne suffit plus de répéter que les capitalistes sont pas gentils et que leurs larbins sont corrompus. Ça, tout le monde le sait. Il faut les nommer, les désigner, les montrer du doigt et les condamner au tribunal populaire ! Dresser le bilan de leurs forfaits, rappeler **POURQUOI** ils méritent vraiment l'épithète non enviable d'ostie de crosseurs ! Les écoeurer jusque dans leurs derniers retranchements et pourrir leur vie comme ils ont pourri et continuent de pourrir les nôtres.

Tout au long de l'année 2013, au gré des soubresauts de l'actualité, la CLAC montera chaque mois un dossier sur un crosseur qui mérite sa place au panthéon. Les dossiers se développeront sur trois axes complémentaires :

Le CV de l'ostie de crosseur du mois, où nous dresserons leur bilan professionnel et personnel ;

Les conséquences concrètes de leurs crosses et combines ;

Les liens systémiques qui rattachent chaque crosseur à la Grosse Crosse capitaliste.

ROBERT POËTI
APOLOGISTE DE LA POLICE

Curriculum vitae

Robert Poëti

« ex »-policier, diseux de marde professionnel



Langues parlées

De bois, de la répression, de la réaction, de la loi et l'ordre (oïnk oïnk ET groin groin)

Expérience professionnelle

Septembre 2012 - aujourd'hui	Député libéral dans Marguerite-Bourgeys <i>Porte-parole de l'opposition officielle en matière de sécurité publique</i>
Août 2011 - aujourd'hui	Président, Robert Poëti Communications Inc.
Octobre 2004 - Août 2011	Directeur du développement des affaires et porte-parole, Dicom express et Gojit (compagnies de transport privé)
2008 - 2012	« Le policier du journal », chroniqueur régulier au <i>Journal de Montréal</i>
2010 - 2012	Commentateur régulier de « l'actualité policière » à l'émission <i>Dutrizac</i> , au 98,5 FM
2004 - 2012	Tête parlante « sollicitée presque quotidiennement ¹ » pour « exprimer son opinion sur divers événements ² » (RDI, LCN, Dumont, Paradis, Claude Poirier, Dutrizac, Mongrain, etc.) en tant qu'« ancien policier à la retraite de la SQ », « expert en sécurité publique », « consultant en sécurité », « spécialiste en sécurité routière », « spécialiste des communications », etc. Champion acharné et apologiste inconditionnel de la police.
1976 - 2004	Policier à la Sûreté du Québec (SQ) Hauts faits : <ul style="list-style-type: none">• Responsable du service de la sécurité routière pour l'ensemble du Québec• Commandant conjoint responsable de la sécurité et porte-parole lors du Sommet des Amériques (2001)• Directeur adjoint au service des mesures d'urgence pendant la « crise du verglas » (1998)• Responsable opérationnel au Service des affaires publiques après la « crise autochtone » (1990)• Membre de l'escouade de la moralité à Hull à 19 ans

Formation de crosseur

1998- 2000	Maîtrise de l'École nationale d'administration publique
1976	Institut de police du Québec (École nationale de police)

Passe-temps et intérêts particuliers

- Limitation des dégâts (par ex., rétablir la réputation endommagée de la SQ après la crise d'Oka)
- Ancien président de la Société des relationnistes policiers du Québec (1993)
- Amateur de moto et enthousiaste du Grand Prix de formule 1, un « événement fabuleux³ »

Talents particuliers

- Tribun amateur (c.-à-d. échanger des bitcheries de mauvaise foi avec Pierre Foglia par lettres interposées dans *La Presse* ; ma réponse à Foglia du 24 juillet 1991 était tellement géniale que je l'ai fait laminer et posée sur le mur de mon bureau !)
- Rhéteur / fumiste (avec un talent particulier pour le sophisme, l'argument circulaire, l'exagération, l'homme de paille, l'indignation ostentatoire, le détournement de l'attention, la morale manichéenne et, surtout, l'argumentum *ad auditores*⁴, c.-à-d. le stratagème consistant à capitaliser sur mon statut d'expert pour persuader *a priori* le public du bien-fondé de mes arguments... et ça marche !)
- Législateur de salon (par ex. pousser très fort sur toutes les tribunes en faveur des lois et règlements antimasque et pour l'obligation de divulguer le trajet des manifestations ; suggérer qu'il faudrait passer un règlement pour interdire le vélo en hiver⁵, etc.)
- Négationniste du profilage social et racial⁶ et contempteur de la démocratie directe⁷
- Mémoire sélective, double discours, colportage de demi-vérités et *wishful thinking* ; utiliser le mot « catastrophe » souvent et à tous propos (par ex., les fumigènes dans le métro sont une « catastrophe⁸ », c'est une « catastrophe d'entendre que les enquêtes [sur la police par la police] ne sont pas crédibles⁹ », etc.)

Citations poétiques choisies

« La brutalité policière, il faut la démontrer, il faut voir ce qui se passe... Ce qui me renverse moi, qu'un regroupement de personnes s'indigne et se plaint de violence, utilise cette violence-là comme réplique, et non seulement envers les citoyens, mais vers les honnêtes citoyens, vers les commerçants qui n'ont rien à faire là-dedans¹⁰. »

[Concernant des manifestants qui ont publié le nom et l'adresse d'un policier] « Même les bandits, même les gens du crime organisé ne s'attaquent pas de façon personnelle aux policiers [...] les bandits font pas ça¹¹. »

« Aujourd'hui, M. le ministre, une fois que vous le savez, là... puis je comprends que c'est à cause du fédéral, puis ils ont donné de l'argent pendant cinq ans, puis ils ne sont plus fins, ils n'en donnent plus, mais il y a eu des résultats. Est-ce que vous allez investir avec les corps policiers dans la continuité des organisations qui sont reconnues par les grandes villes plus souvent, reconnaissons-le, pour financer et aider les gens de la police qui travaillent pour contrer cette problématique-là et aussi vous dire qu'à Kinshasa, Mme Marois a dit que où le fédéral ne sera pas, elle sera, donc la première ministre elle-même. Est-ce que c'est un dossier auquel vous pensez que vous allez être présent pour aider les corps policiers, pour contrer la criminalité de nos jeunes dans les rues du Québec¹² ? »

1 <http://bit.ly/W3CtNJ>

2 <http://bit.ly/MU4ini>

3 <http://bit.ly/VCvnR8>

4 <http://bit.ly/SmaU03>

5 <http://bit.ly/f3PPXz>

6 <http://bit.ly/QmRJly>

7 <http://bit.ly/YViQX0> ; « [...] le débat ne doit pas se faire avec les citoyens, ne doit pas se faire dans la rue, doit se faire avec les gouvernements. »

8 <http://bit.ly/W0h51y>

9 <http://bit.ly/12su1fS>

10 <http://bit.ly/YViQX0>

11 *Idem*

12 <http://bit.ly/YVlaNF> ; Commission des institutions de l'Assemblée nationale, échanges à propos du projet de loi fédéral C-10



Nom : JUNEAU-KATSUYA, Michel

Alias : Le « Claude Poirier » de la sécurité nationale

Dernière adresse connue : studios d'enregistrement de médias canadiens

Caractéristiques identifiantes :

Coupe de cheveux à la Arnold Schwarzenegger
Souvent vêtu d'un veston-cravate

Profil psychologique

L'individu présente des signes évidents de paranoïa sécuritaire, étant persuadé que la menace et le danger se cachent partout. Il paraît avoir développé certains symptômes propres à l'obsession, répétant toujours le même discours et ne s'intéressant qu'à un seul sujet : la menace terroriste. Il semble également avoir un léger penchant narcissique, saisissant toutes les occasions pour se montrer la face sur les réseaux nationaux de télévision. De plus, sa tendance à s'octroyer lui-même le titre d'« expert » dénote un ego démesuré.

Antécédents

L'individu sévit depuis plus de 32 ans dans les domaines de l'espionnage, du contre-espionnage et du terrorisme. Il a fait ses premières armes auprès de la Gendarmerie royale canadienne (GRC) pour ensuite œuvrer au sein d'une organisation secrète : le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), où il a assumé plusieurs fonctions-clés, dont celle de directeur du Bureau d'analyse stratégique de l'Asie-Pacifique. La dernière mission de l'agent « 007 » Juneau-Katsuya a été d'assurer la coordination nationale du Programme antiterroriste d'interception aux points d'entrée, où il a pu assouvir ses désirs de petit chef en dirigeant plus de 4 000 agents des douanes, de l'immigration et de la police.

Il est utile ici de rappeler la réputation du SCRS comme repère d'espions, de fouille-merde, de délateurs, de spécialistes de l'entrée par effraction et de l'intimidation. Ce gang organisé a également été impliqué dans plusieurs cas de falsification de documents, de coulage d'information dans les médias, de destruction de preuves et d'utilisation d'information obtenue sous la torture¹.

Activités actuelles

Après toutes ses années de loyaux services auprès de l'État canadien, l'individu s'est lancé dans le lucratif monde interlope de la sécurité privée en créant sa propre compagnie, Northgate Group, sorte de firme-conseil spécialisée dans le contre-espionnage industriel.

Michel Juneau-Katsuya est régulièrement invité à se prononcer sur des sujets touchant à la sécurité nationale dans les médias canadiens. Malgré que ces derniers le considèrent comme un expert en la matière, nos recherches tendent plutôt à démontrer que l'individu parle souvent à travers son chapeau : « Les causes du terrorisme, on les connaît, c'est la question palestinienne, c'est la question de la corruption autour du pétrole dans les pays du Golfe². » De plus, il semble particulièrement affectionner les formules creuses : « Tant qu'y aura de l'homme, y aura de l'hommerie³ », ou encore : « Dans le domaine du renseignement, une tonne de plumes c'est aussi pesant qu'une tonne de briques⁴. »

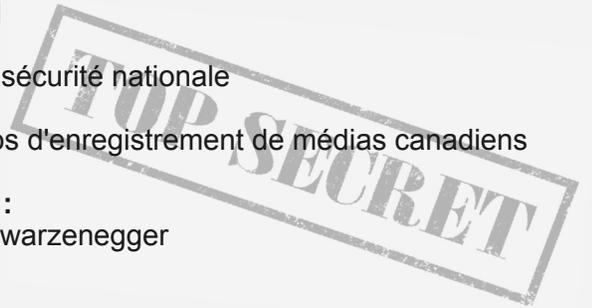
Notes :

¹ Pour en savoir plus au sujet des pratiques douteuses du SCRS, visitez le site du Réseau de la Commission populaire : www.peoplescommission.org/fr/csis
Sur l'utilisation d'information obtenue sous la torture, voir www.peoplescommission.org/files/csis/PromisesBaseless.pdf

² <http://bit.ly/Z9pyKM>

³ <http://bit.ly/qApZmR>
et <http://bit.ly/WtSe2R>

⁴ <http://bit.ly/WtSe2R>



La propagande policière, la manipulation de l'opinion et la fabrication du consensus

Ok, entendons-nous dès le départ : individuellement et collectivement, le rapport qu'on entretient avec la police dépend de la position qu'on occupe dans la société. Les plus conservateurs, qui profitent d'une position dominante, y voient un instrument de contrôle utile à la préservation de leurs privilèges. Les libéraux soi-disant progressistes, qui profitent souvent tout autant de leurs privilèges, y voient généralement un mal nécessaire, une institution légitime à encadrer le mieux possible pour endiguer tout « débordement » antisocial.

Pour celui ou celle d'en bas, défavoriséE, raciséE ou multi-poquéE, pour celle ou celui qui lutte pour l'égalité, la justice et la dignité, la police est plus souvent qu'autrement l'ennemi public #1. Le bras armé des osties de crosseurs, des capitalistes, des parasites qui profitent du travail et de la misère des autres. Les chiens de garde qui servent le riche, répriment le pauvre et protègent l'ordre établi contre toute forme de contestation.

Mais l'opinion publique, ça se travaille. Les gardiens de cet ordre établi (policiers, politiciens, faiseurs d'opinion, etc.) travaillent d'arrache-pied à préserver le mythe du policier en preux chevalier, probe, honnête et irréprochable en tout point. Et personne ne participe à cet exercice de perversion de la réalité avec plus d'acharnement, de pugnacité machiavélique, que les relationnistes de la police et les soi-disant spécialistes civils, véritables apologistes et propagandistes de l'indéfendable.

Une mécanique éprouvée, des médias complices

L'appareil de relations publiques de la police est une machine bien huilée, désarmante d'efficacité et de simplicité, où chacun joue son rôle à la perfection. Vous avez en première instance le ou la porte-parole désignéE (Ian Lafrenière, Daniel Lacoursière¹, Raphaël Bergeron du SPVM ; Michel Brunet de la SQ, etc.). On vous sort ensuite, quand la gravité de la situation exige que l'on donne un vernis d'autorité et de pompe à la marde officielle, les chemises blanches, les petits et grands chefs, vos Alain Simoneau² et Marc Parent³, vos boss de la SQ, etc. À l'occasion, les porte-parole des syndicats policiers (Yves Francoeur, Denis Côté) en rajoutent une couche, surtout quand les relations de travail sont concernées.

Puis arrive en renfort la cinquième colonne du *PR* policier, les prétendus spécialistes des affaires policières, experts en sécurité et autres « anciens » policiers (Robert Poëti, Mathias Tellier⁴, etc.), auxquels vient s'ajouter une ribambelle de têtes parlantes triées sur le volet et appelées à la rescousse par les médias capitalistes pour faire valoir l'autorité de la version officielle : psychologues de pacotille (par ex. Martin Courcy⁵), criminalistes réputés (par ex. Robert Lahaye, favori de TVA⁶) ou criminologues (par ex. Rémi

Boivin, un petit nouveau prometteur⁷).

Le contexte réactionnaire des médias grand public, avec ses animateurs vedettes (Claude Poirier, Denis Lévesque, Dutrizac, Dumont et cie, etc.), ses chroniqueurs d'opinion et éditorialistes réactionnaires (Martineau, Pratte, Dubuc, etc.) et son information-spectacle de type populiste (Stéphane Gendron et cie à V, les radios poubelles, etc.), participe activement à renforcer le mythe de l'infailibilité policière. Le tout s'inscrivant évidemment dans une culture populaire où la figure du policier est presque systématiquement érigée en super héros (cf. les millions de films et séries télévisées policières qui sortent de Hollywood, la série « réaliste » *19-2*, etc.).

De tous ces savants personnages, le champion incontesté, le Roi des rois des apologistes / propagandistes de la police au Québec, est sans l'ombre d'un doute « l'ancien policier à la retraite », ancien président de la Société des relationnistes policiers du Québec, ancien chroniqueur et « Policier du Journal » de l'empire Québecor et nouveau député libéral à l'Assemblée nationale, l'inénarrable Robert Poëti.

Les ressorts de la justice poétique

Robert Poëti a été à l'emploi de la SQ pendant 28 ans, notamment comme relationniste. Sa première grosse job de « communicateur », sur le mode du *damage control*, est venue juste après la crise d'Oka, fiasco pathétique pour la SQ sur le plan des relations publiques. En 2001, on le retrouve ensuite directeur adjoint au service des mesures d'urgence, comme porte-parole / apologiste de la SQ lors du Sommet des Amériques⁸. Il occupe ensuite un poste de direction jusqu'à sa retraite en 2004. Il passe au privé et fonde plus tard sa propre compagnie de « communications ». C'est à cette période qu'il commence à être de plus en plus sollicité par les médias pour commenter l'actualité policière. Dans sa bio de « Policier du journal »⁹, un rôle qu'il a occupé jusqu'à sa nomination comme candidat libéral aux élections provinciales de 2012, on peut lire : « On dit souvent qu'il est plus facile de sortir le gars de la police que la police du gars... Dans son cas, le dicton s'applique bien. » Raflaichissante honnêteté. Cela ne l'a pourtant jamais empêché de clamer régulièrement sa neutralité et son impartialité...

Dans le monde de Robert Poëti, il y a des méchants et des gentils. *That's it*. Et les policiers sont toujours, TOUJOURS, des bons et les méchants ont toujours ce qu'ils méritent. Ne serait-ce que suggérer que la réalité est un peu plus nuancée que ça suscite de violentes palpitations chez Poëti. Dans un débat particulièrement épique à Radio-Canada, le 8 juin 2011, au lendemain de l'homicide de Mario Hamel et Patrick Limoges par le SPVM,

lorsque l'avocat Alain Arseneault suggère que les enquêtes dites ministérielles (sur la police par la police) ne sont pas crédibles, Poëti est complètement scandalisé, devient spastique, écarlate et s'exclame que « c'est une catastrophe d'entendre des commentaires comme celui-là, où on met en doute la crédibilité de policiers de carrière¹⁰ ».

Lors d'un passage à la radio pendant la campagne électorale de 2012¹¹, l'animateur évoque un reportage d'*Enquête* qui suggérait que la haute direction de la SQ serait intervenue pour faire interrompre une filature qui s'était trop rapprochée de Jean Charest¹². Poëti pète un autre câble. Pour lui, « pas besoin de vérifier », une telle chose est littéralement « impossible ». Dixit : « Est-ce qu'il y a encore des gens qui disent peut-être que le directeur de la Sûreté du Québec est pas bien bien honnête, peut-être qu'il a menti parce, dans le fond, il a été nommé par le Parti libéral... Là, si on est rendus là, elle est où notre société ? » L'histoire ne dit pas si Poëti a su répondre à sa propre question quelques mois plus tard, quand les médias ont révélé que le directeur général en question, Richard Deschênes (un vieil ami de Poëti), avec deux autres ex-hauts dirigeants de la SQ, faisait l'objet d'une enquête criminelle concernant des soupçons d'abus de confiance et de fraude...¹³

Systématiquement, les allégations de méconduite policière sont démenties bec et ongles par Poëti et ses congénères. Lorsque la méconduite est avérée, elle est toujours traitée comme une exception. Lorsque la preuve est flagrante et médiatisée, l'incident est alors minimisé : on nous dit que les enquêtes vont suivre leur cours et que les sanctions seront appropriées, ou, pire, on s'en sert comme agneau sacrificiel (cf. 728...) et on prend l'incident en exemple comme preuve que le système fonctionne. Poëti, au 103,3FM, le 17 août 2012 : « Moi j'ai toujours été un peu triste quand un policier se fait arrêter pour un événement criminel, pour facultés affaiblies ou pour un acte de violence conjugale, mais la bonne nouvelle dans ça, c'est qu'il a été arrêté, ça veut dire que notre système est clair et il est pur. »

L'impunité : c'est des histoires de grand-mère ! Le profilage (racial, social, politique) ? Ben voyons donc, c'est de la science-fiction ! Et si les gens sont pas contents, ils ont rien qu'à faire une plainte en déontologie. Le système fonctionne si bien ! Pourtant, lorsqu'il s'avère que plus de 50 % des plaintes sont rejetées¹⁴, Poëti répond que c'est normal puisqu'« il est très facile de nos jours de déposer une plainte. [...] Je pense que certains citoyens en profitent pour se "venger" des policiers ».

La réponse préférée des apologistes, lorsque des inculpations policières sont alléguées, est toujours la même : attendons de voir les résultats de l'enquête et « ne sautons pas aux conclusions¹⁵ », etc. Pourtant, la présomption d'innocence ne semble pas s'appliquer également à tout le monde. Ainsi, à Dutrizac, le 10 mai 2012, Poëti se dit fier des « gens qui ont appelé pour identifier

les trois gentilles demoiselles et le petit garçon qui ont lancé les bombes fumigènes ce matin [dont les photos] ont été diffusées par le SPVM ce matin ». Il invite d'ailleurs les citoyens à continuer dans le même sens, même si aucune accusation formelle n'avait encore été déposée à ce moment-là contre les quatre suspects !

De toutes façons, Poëti le dit, lui, il est « neutre¹⁶ ». Dans sa chronique à Dutrizac du 26 avril 2012¹⁷, lorsque l'animateur souligne que les gens vont dire qu'il est vendu aux policiers, Poëti se cabre à nouveau : « Pantoute. C'est pas vrai. (...) Parce que quand il y a des concombres qui dorment sur le bord de l'autoroute pis qui donnent un billet au gars qui vient les réveiller¹⁸, je dis, ça c'est deux concombres. » Voilà donc son impartialité prouvée hors de tout doute.

Il n'est pas particulièrement étonnant que Poëti ait accepté l'offre du PLQ de se présenter comme candidat. Encore là, quand on lui demande s'il n'était pas déjà un peu libéral sur les bords quand il était de toutes les tribunes au printemps dernier pour dénoncer les étudiantEs et se plaindre des manifestations, déchirer sa chemise lorsque qu'un policier se fait taper à Victo, réclamer des législations plus sévères et défendre la loi 78, il rappelle qu'il faisait tout cela strictement « comme expert de la Sûreté du Québec » dont « l'expérience est liée directement à ce type d'événements-là ». Il dit ne pas avoir « teinté [s]es propos d'une couleur politique », mais affirme du même souffle avoir trouvé « impossible de ne pas appuyer [...] les décisions politiques [du Parti libéral]¹⁹ ». Il explique par ailleurs que c'est justement à cause de la crise étudiante qu'il a accepté d'être candidat, ayant été « ébranlé d'avoir vu ce qu'il a vu²⁰ ».

Poëti semble très bien parti dans son énième carrière de crosseur... Il dit maintenant vouloir « redorer le blason des politiciens de tous les niveaux qui, à son avis, sont des gens honnêtes²² ». Bonne chance, big.

Homicides commis par des policiers et répression des radicaux : deux situations classiques

Il y a deux situations classiques où la machine de relations publiques de la police s'emballa et fonctionne à fond de train : les homicides louches commis par des policiers et les manifestations à caractère confrontationnel, particulièrement celles dont l'objet de la contestation est précisément la police elle-même et ses abus.

Situation classique #1 : l'homicide policier d'une personne prétendue « désaxée »

Dans des circonstances souvent nébuleuses, une personne criminalisée ou psychiatrisée (désinstitutionnalisée) ou racisée ou marginalisée ou toxicomane ou en difficulté se fait tirer à bout portant dans la face, ou dans le dos, par un flic en service qui prétend avoir « craint pour sa sécurité ». Les flics évoquent habituellement la présence d'une arme blanche et le caractère « désorganisé »

de la victime. Lors du débat susmentionné, au lendemain de la mort de Hamel et Limoges, Robert Poëti se surpasse en double langage. Lorsque M^e Arsenault questionne les motifs de l'intervention, Poëti répond du tac au tac : « le couteau devient le motif ». Bizarrement, à peine une minute plus tard, quand Arsenault suggère que les policiers sont formés à tirer lorsqu'ils voient un couteau, Poëti s'étouffe à nouveau et s'indigne : « vous avez pas le droit de dire ça, ça n'a pas de sens... j'en reviens pas qu'un avocat dise ça en ondes, c'est incroyable ! »

Autre exemple de mémoire sélective : le 16 juillet 2012, après une fusillade à Trois-Rivières où un passant est touché par un projectile, Mathias Tellier affirme à Radio-Canada : « À ma connaissance, c'est la première fois, de mémoire, depuis plusieurs années, qu'une personne qui n'a pas d'affaire à l'opération est blessée [...], mais la plupart du temps, ce sont des opérations qui se déroulent sans que des personnes étrangères à l'opération soient incommodées physiquement²³. » Or le même Mathias Tellier était lui-même en entrevue à Radio-Canada le 9 juin²⁴, tout juste un peu plus d'un mois avant, pour commenter l'incident au cours duquel Patrick Limoges a été tué dans l'intervention policière qui a aussi coûté la vie à Mario Hamel !

Les exemples de ce type à Montréal et ailleurs au Québec, et les interventions dans les médias pour défendre les flics impliqués, sont tout simplement trop nombreux pour qu'on puisse en faire un décompte exhaustif. Voir à ce sujet le site Web de la Coalition contre la répression et les abus policiers - CRAP²⁵.

Situation classique #2 : la dénonciation publique de la brutalité policière ou de l'impunité

La manifestation annuelle du 15 mars contre la brutalité policière est toujours l'occasion d'une vaste opération de désinformation. Depuis quelques années, le *modus operandi* est toujours le même : préparer l'opinion publique par une campagne de peur dans les jours précédant l'événement ; point de presse le matin même pour signifier à la population que le SPVM est prêt à toute éventualité ; déploiement quasi militaire au point de départ de la manif ; intimidation, fouilles arbitraires et arrestations de manifestantEs avant même le départ, pour bien faire monter la tension au maximum ; tolérance zéro pendant la manif ; au moindre méfait, c'est la charge ; la manif se scinde en deux groupes ou plus et c'est la guerre ouverte, le proverbial jeu du chat et de la souris jusqu'à ce que les manifestantEs se soient complètement dispersés. C'est après la charge initiale et dans la période de chaos qui s'ensuit que s'observent habituellement la majeure partie des bris de propriété et des « affrontements » avec les policiers²⁶.

Or la narration subséquente des événements dans les médias, par lan Lafrenière ou ses acolytes, suit systématiquement une toute autre chronologie : des projectiles ont été lancés vers les policiers et ces derniers n'ont pas eu d'autre choix que d'intervenir. Aucune

provocation de la police, jamais. Cette révision de l'histoire est souvent assortie de fioritures rhétoriques et de prétentions farfelues, du genre « nous sommes intervenus pour la sécurité du public et celle des manifestants ». Quiconque s'est déjà trouvéE au mauvais bout de la matraque un 15 mars ou un 1^{er} mai (ou à l'une ou l'autre des manifestations les plus corsées lors de la grève étudiante) sait très bien que la « sécurité des manifestants » est le dernier des soucis des cow-boys de l'anti-émeute. Et les médias capitalistes de reprendre et répéter ce mensonge *ad nauseam*, participant ainsi à officialiser le mensonge.

C'est désormais un cliché : les porte-parole et les propagandistes de la police répètent sans cesse qu'ils respectent le droit de manifester des citoyens. Pourtant, lorsqu'il est question de manifester contre les abus policiers, si l'on gratte un peu, le SPVM ne se cache même pas de tenir un double discours. Dans une vidéo de la série *Les rendez-vous policiers*²⁷, une collection de petits films de propagande réalisés par nul autre que lan Lafrenière²⁸, le commandant Alain Bourdages nous confirme que le SPVM adopte une stratégie de « visibilité en termes de répression » (sic) en « filtrant » dès le départ, c'est-à-dire en faisant du profilage au faciès. Il poursuit plus tard en ces termes : « On a surtout changé la philosophie d'approcher (sic) le service d'ordre, on a travaillé en amont avec des lettres envoyées aux commerçants et des lettres aussi envoyées aux manifestants, et aussi dans le public en général, avec l'apport des sociocommunitaires des postes de quartier, et on essaie d'amener les gens à dire, aux bons gens (sic), présentez-vous pas à cette manifestation [contre la brutalité policière], c'est pas le genre de manifestation qu'on veut utiliser pour passer un message²⁹. » Le SPVM prétend ne pas faire de travail politique, mais ce genre de déclaration (et de nombreuses autres révélées dans le cadre de divers procès au fil des ans³⁰) prouve clairement le contraire.

La crise sociale de 2012 nous aura amplement fourni la preuve du rôle politique et de la culture de cow-boys du SSPVM, dont l'éloquente citation suivante n'est que la pointe de l'iceberg :

« On se retient en se disant que nos boss nous donneront bientôt le *go* pour foncer. C'est notre bonbon. [...] Quand une manifestation est déclarée illégale, les gens n'ont plus d'affaire là. Ils ont beau lever les mains en l'air et faire des signes de *peace and love*, ils seront ramassés pareil. Les gars appellent ça *National Geographic* parce que quand on fonce, les jeunes partent comme des gazelles³¹ ! »

Des menteries en chemise blanche

Les porte-parole et apologistes de service ne sont pas les seuls à prendre des libertés avec la vérité. Les chefs des services de police s'en rendent assez souvent coupables également. Quelques exemples suffiront à le démontrer.

Lors d'une manifestation nocturne appelée par la CLAC le 26 avril

2002³², le SPVM procède à une arrestation de masse « préventive » avant même le départ du cortège. Plus de 400 personnes sont arrêtées. Après la manifestation, le commandant André Durocher affirme aux médias qu'une des personnes arrêtées était en possession d'une arme à feu. Il présente aussi aux médias un assortiment d'objets saisis sur les manifestants, y compris des bouteilles de plastique qu'il nomme bizarrement des « cocktail molotov ». Plusieurs jours plus tard, devant la Commission de la sécurité publique de la Ville de Montréal, Durocher admet que la personne armée n'a pas été arrêtée lors de la manifestation³³.

Les étalages mensongers dans le cadre du spin médiatique des policiers ne sont d'ailleurs pas rares. À Toronto, en juin 2010, le chef de police Bill Blair fait le coup des armes saisies pour démontrer « l'étendue du complot criminel » contre le sommet du G20. Or l'étalage des objets saisis comprenait des flèches de mousse et une armure artisanale utilisées par un adepte de combats grandeur nature, une scie à chaîne et une arbalète saisies plusieurs jours plus tôt à un automobiliste, et divers objets qui n'avaient rien à voir avec les manifestations³⁴.

Marc Parent, directeur du SPVM, et Alain Simoneau, le commandant du poste 21³⁵, nous ont refait le même coup en juin 2012, dans le cadre de l'opération de répression entourant le Grand Prix. Un jour seulement après la conférence de presse où Marc Parent³⁶ annonçait dramatiquement avoir saisi des armes dans le métro, il s'est avéré que les « armes » en question étaient des accessoires de théâtre appartenant à un étudiant en art dramatique³⁷ qui n'avait aucun lien avec les actions contre le GP.

Mais un des mensonges policiers le plus embarrassants des dernières années est survenu lors de la mobilisation à Montebello en 2007, alors que trois officiers de la SQ déguisés en manifestants s'étaient fait identifier par de vraiEs manifestantEs. Après avoir nié pendant plusieurs jours avoir infiltré des agents dans la manifestation, la SQ envoya un inspecteur en pâture aux médias pour admettre l'évidence et promettre que la Sûreté était « présentement en train de revoir ses procédures³⁸ », donnant lieu à la fâcheuse épidémie conspirationniste dite « des bottes noires », qui sévit encore aujourd'hui sur Internet...

Le pouvoir de la base contre le pouvoir policier

Cet exposé déjà trop long pourrait facilement faire l'objet d'un essai beaucoup plus détaillé. Il suffira d'en retenir l'élément central : le pseudo-consensus entourant le rôle de la police dans les sociétés occidentales n'est possible que par un minutieux travail

de manipulation de l'information. Et cette manipulation de l'information par la police doit être exposée, dénoncée et paralysée par un travail de contre-information citoyenne tout aussi rigoureux.

La spectaculaire vague de répression qu'a connue le Québec en 2012 a donné raison aux militantEs contre la brutalité policière, qui se trouvent diaboliséEs et marginaliséEs par la police et les médias chaque année autour du 15 mars. Trop souvent par le passé, même les intervenantEs du milieu communautaire et progressiste ont avalé la pilule et pitoyablement accepté la fausse dichotomie entre bonNEs et mauvaisES manifestantEs. Il est essentiel que nous comprenions les rouages de cette stratégie de division et que nous nous unissions pour déconstruire la machine de *PR* de la police.

Les centaines d'heures de vidéos qui ont fait surface sur Internet au cours de la dernière année sont la preuve qu'il y a un problème systémique. L'impunité et la brutalité policière sont bien réelles. Ces choses n'ont pas commencé en 2012 et ne sont pas à la veille de se résorber. La police jouit d'une impunité quasiment totale et d'un pouvoir politique de plus en plus important, par l'entremise de fraternités qui en mènent de plus en plus large. Les mécanismes de responsabilisation, comme la Commission de déontologie, sont pratiquement symboliques. Le système des enquêtes « ministérielles » (de la police sur la police) est pourrie jusqu'à la moelle.

Il est temps de déboulonner le mythe du policier juste et bon, de reprendre aux forces de police les pouvoirs qu'elles se sont appropriés dans le dos du monde et de les faire tomber de leurs grands chevaux par tous les moyens nécessaires. Ça n'est qu'en contestant l'autorité même de la police que nous pourrions vraiment contrer ses abus. En ce sens, la pratique du *copwatch*, la surveillance citoyenne de la police, est une piste prometteuse. Mais pour vraiment porter fruit, celle-ci doit s'organiser largement par la base, dans les quartiers, les collectivités et les communautés, et doit nécessairement se doubler d'un travail soutenu de réseautage, d'autoformation et d'éducation populaire (sur les droits³⁹, la justice réparatrice⁴⁰, etc.).

Ce n'est qu'en reprenant le pouvoir à la base, de façon organisée, que nous pourrions véritablement et durablement combattre les abus policiers. En attendant, comme le dit clairement le thème du 15 mars de cette année : tant qu'il y aura de l'impunité, il y aura le 15 mars⁴¹...

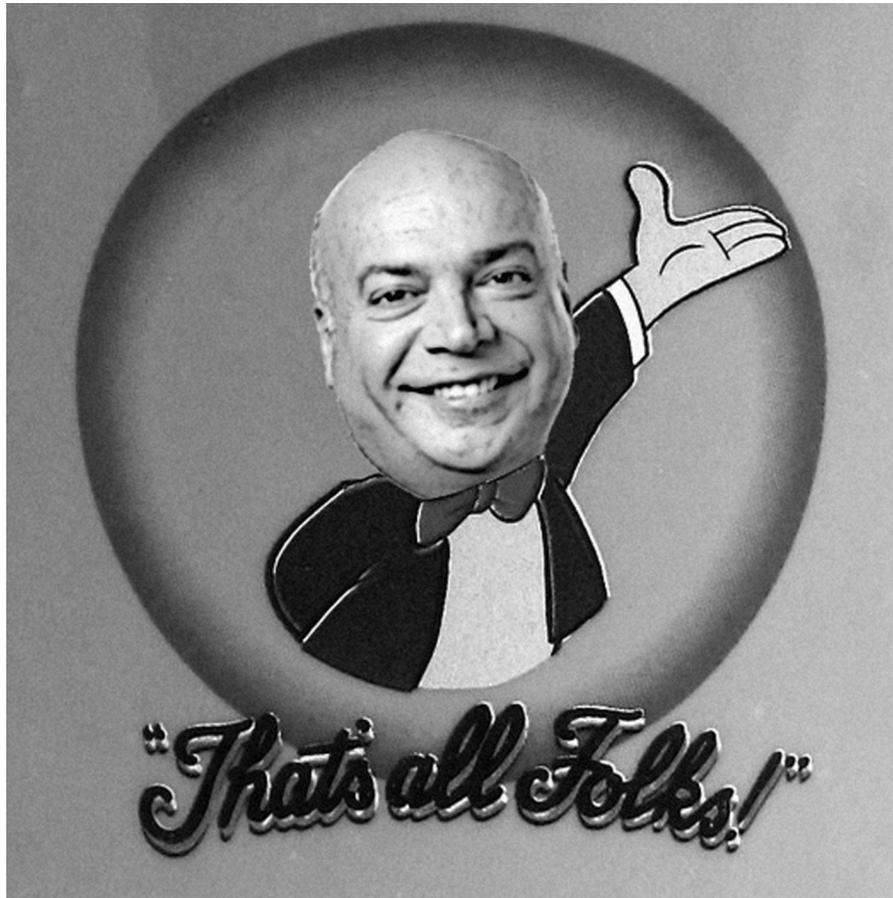


**C'est donc un rendez-vous : le 15 mars 2013, à 17 h,
au coin des rues Ontario et Saint-Urbain,
pour la 17^e Journée internationale contre la brutalité policière !**

Notes :

- 1 LaPresse.ca, « Des journalistes bousculés par la police, <http://bit.ly/VN4Z5Y>
- 2 TVA Nouvelles, « Tensions entourant le Grand Prix - 34 personnes arrêtées, puis relâchées, <http://bit.ly/LetFPF>
- 3 TVA Nouvelles, « Bilan d'un week-end mouvementé à Montréal - 130 arrestations en quatre jours, <http://bit.ly/Zf7wnh>
- 4 RDI, Youtube, « Matricule 728. Point de vue de Mathias Tellier, <http://bit.ly/167zQhU>
- 5 Alternativement psychologue, « spécialiste en gestion de conflit » et « spécialiste en interventions policières », selon le contexte... Pour un échantillon éloquent de son « expertise » : TVA Nouvelles, « Grand Prix sous tension - Une intervention policière "impeccable" », <http://bit.ly/KpQ8Xb>
- 6 Entrevue à TVA où il justifie laborieusement les fouilles systématiques lors du week-end du Grand Prix 2012, <http://bit.ly/10d0up6>
- 7 Entrevue à *La Presse* où il analyse une vidéo de brutalité policière visiblement injustifiée, <http://bit.ly/YbUnuc>
- 8 À ce jour, Poëti rappelle d'ailleurs à qui veut bien l'entendre que le Sommet des Amériques s'est déroulé sans fatalité et avec peu de dommages matériels, comparativement au G8 de Gênes, quelques mois plus tard, qui s'est soldé par 10 millions de dommages et un mort. Il omet bien commodément de mentionner que le mort en question, Carlo Giuliani, est un manifestant qui s'est fait tirer à bout portant dans la tête par un policier...
- 9 <http://www.journaldemontreal.com/auteur/robert-poeti>
- 10 RDI, *24 heures en 60 minutes*, <http://bit.ly/12su1fS>
- 11 Youtube, 103,3FM, « Robert Poëti candidat dans Marguerite-Bourgeoys 17 aout », <http://bit.ly/12sYDOu>
- 12 Radio-Canada, « L'interruption de la filature d'un ex-dirigeant de la FTQ-Construction soulève des questions », <http://bit.ly/MxCMbp>
- 13 Radio-Canada, « Trois ex-officiers de la SQ soupçonnés d'abus de confiance et de fraude », <http://bit.ly/SVeoHd>
- 14 *Journal de Montréal*, « Déontologie policière - Hausse des plaintes », <http://bit.ly/W4heet>
- 15 Radio-Canada, « Vidéo troublante : le maire de Trois-Rivières choqué », <http://bit.ly/YeT6Vf>
- 16 Youtube, RDI, *24 heures en 60 minutes*, <http://bit.ly/YbVpGE>
- 17 98,5fm, *Dutrizac*, « Les nouvelles policières avec Robert Poëti », <http://bit.ly/XS39RV>
- 18 TVA Nouvelles, « La SQ dans l'embarras - Des policiers endormis », <http://bit.ly/eiZtVa>
- 19 Youtube, 103,3FM, « Robert Poëti candidat dans Marguerite-Bourgeoys 17 aout », <http://bit.ly/12sYDOu>
- 20 Huffington Post Québec, « Un troisième ex-policier portera les couleurs libérales aux prochaines élections », <http://huff.to/NalHq3>
- 21 Lire à ce sujet cet article de La Presse, qui suggère l'existence de tensions politiques importantes à la SQ, possiblement liées aux enquêtes sur la corruption et à la Commission Charbonneau : *La Presse*, « Départ du patron de la SQ: les tensions avec la CEIC ont pesé », <http://bit.ly/13Exmbc>
- 22 *Le Messenger de Lasalle*, « Robert Poëti aimerait-il devenir chef du PLQ et premier ministre du Québec un jour ? », <http://bit.ly/167Dqsb>
- 23 Radio-Canada, « Fusillade à Trois-Rivières : le Service de police de la ville de Québec confirme le décès de l'homme », <http://bit.ly/O3pXsk>
- 24 Radio-Canada, *Le Téléjournal*, « Entrevue avec Mathias Tellier », <http://bit.ly/Wu5GU9>
- 25 <http://www.lacrap.org/>
- 26 Dans la mesure où une guerre asymétrique peut être qualifiée d'affrontements...
- 27 SPVM, *Les rendez-vous policiers, Groupe d'intervention*, 1/3, <http://bit.ly/XNJQbH> ; 2/3, <http://bit.ly/14rER0W> ; 3/3, <http://bit.ly/12t23AN>
- 28 Le commandant Ian "Hollywood" Lafrenière est d'ailleurs apparemment « consultant cinématographique », en plus d'être membre de l'Union des artistes à titre de comédien ! <http://bit.ly/13F0f5n>
- 29 SPVM, *Les rendez-vous policiers, Groupe d'intervention*, 3/3, <http://bit.ly/12t23AN>
- 30 « Dans le cadre du procès de l'arrestation de masse du 26 avril 2002, des policiers justifient devant le juge cette opération en expliquant qu'il y avait dans la foule assemblée "des drapeaux rouges représentant l'anarchie et des gens à problèmes", ce qui annonçait "un potentiel de violence" ». MORELLI, Anne & GOTOVITCH, José, *Contester dans un pays prospère : l'extrême gauche en Belgique et au Canada*, <http://bit.ly/104IIAz>
- Dans un rapport d'arrestation du 1^{er} mai 2008, l'inspecteur Gilles Gelderblom parle d'une « marche qui se fait habituellement le 3 mai, par contre ce groupe relié aux anarchistes et ayant mauvaise réputation ont décidé de faire leur propre marche car la marche des travailleurs était bien encadrée et possédait de la sécurité interne. Nos anarchistes aimant le trouble étaient relégués à la fin de la marche, ce qui leur laissait peu de marge de manœuvre. Donc ceux-ci ont décidé de créer leur propre marche [le 1er mai]. »
- Lire également, sur le thème du profilage politique, DUPUIS-DÉRI, Francis, *Broyer du noir : manifestations et répression policière au Québec*, <http://bit.ly/zeUbrR>
- 31 *Journal de Montréal*, « Un policier de l'intervention raconte ses états d'âme au Journal », <http://bit.ly/12t3zTI>
- 32 CMAQ, « Dossier sur la répression policière du 26 avril 2002 », <http://bit.ly/WPzZoY>
- 33 Cet incident, et plus particulièrement le manque de distance critique des médias par rapport aux allégations des policiers, a d'ailleurs fait l'objet d'une plainte au Conseil de presse au Québec, <http://bit.ly/104KLEO>
- 34 *The Golbe and Mail*, « Weapons' seized in G20 arrests not what they seem », <http://bit.ly/104L3eU>
- 35 TVA Nouvelles, « Tensions entourant le Grand Prix - 34 personnes arrêtées, puis relâchées », <http://bit.ly/LetFPF>
- 36 TVA Nouvelles, « Bilan d'un week-end mouvementé à Montréal - 130 arrestations en quatre jours », <http://bit.ly/Zf7wnh>
- 37 TVA Nouvelles, « Arrestations et fouilles préventives - Les fausses armes saisies étaient destinées à une répétition de théâtre », <http://bit.ly/KRhutR>
- 38 Radio-Canada, « La SQ va revoir ses procédures », <http://bit.ly/IGapXo>
- 39 COBP, *Surprise, on a des droits ?!*, <http://bit.ly/LBFqNh40>
- 40 http://fr.wikipedia.org/wiki/Justice_réparatrice
- 41 Fait méconnu, le département de police de Montréal fut créé le 15 mars 1843...

Tous les liens ci-dessus sont cliquables sur le site de la CLAC, à www.clac-montreal.net/crosseurs_poeti



CLAC CONVERGENCE
DES LUTTES
ANTICAPITALISTES
MONTREAL

info@clac-montreal.net ★ <http://clac-montreal.net/crosseurs>